

Motion du comité de suivi du Lyria – 29 janvier 2019

Les collectivités concernées par la desserte du Lyria, de Neuchâtel et Lausanne à Dijon en passant par Dole, Frasné, Mouchard, Pontarlier et Vallorbe, ainsi que les associations d'usagers, réunies au sein du Comité de suivi de la desserte de la ligne, ont auditionné mardi 29 janvier la Direction générale du Lyria. Elles ont manifesté leur vive opposition à la suppression d'un aller retour Paris-Lausanne via Dijon, Dole et Frasné tel que programmé pour décembre 2019.

Elles considèrent toutes que cette suppression est une double peine : non seulement une perte de desserte est un signal très négatif pour l'attractivité des territoires, mais les horaires inadaptés aux besoins des usagers comportent un risque majeur de fragilisation des dessertes qui sont maintenues.

En effet, il ne sera plus possible de quitter Lausanne en fin de journée et les horaires d'arrivée en matinée à Paris, pas avant 11 heures, sont tardives. Dijon, capitale régionale, perdra un train en fin de journée, à 20h23, pour une arrivée à Paris autour de 22 heures. Dans l'autre sens, il sera impossible de quitter Paris avant 17h57, ce qui engorgera considérablement le dernier train dans le sens Paris – Lausanne. Par ailleurs, ces horaires proposés sont inadaptés aux lignes existantes, tant sur le plan de transport TGV avec la ligne Rhin-Rhône – car ils généreraient des creux de desserte –, que sur les correspondances avec les trains régionaux et les relations avec les lignes de substitution mises en place entre Frasné et Neuchâtel via Pontarlier.

L'ensemble du Massif transfrontalier sera fortement fragilisé par cette dégradation qui amorce le contournement de la Bourgogne-Franche-Comté, ce qui est totalement inacceptable.

La ville et la métropole de Dijon ont investi plusieurs centaines de millions d'euros pour attirer des touristes dans des équipements de grande envergure qui nécessitent des liaisons TGV renforcées. La stratégie d'attractivité touristique de la capitale régionale est mise à mal par cette perte de desserte.

L'accroissement de capacité qui est présenté comme une alternative à cette perte de desserte ne peut être un argument recevable d'autant qu'il reste à être démontré concernant l'axe transfrontalier.

Enfin, si nous comprenons le motif invoqué des travaux en gare de Lausanne qui vont réduire pendant quelques années les capacités d'accueil, l'argument de la réduction des quais disponibles ne nous semble pas suffisamment étayé. Il ne s'agit là que d'un train par jour, contre 25 trains par heure qui peuvent être accueillis dans cette gare en temps normal. Nous demandons donc que Lyria sursoie à la suppression d'un aller-retour.

Nous demandons à être reçus par le Président directeur général de SNCF Mobilités, Guillaume Pépy, dans les plus brefs délais, compte tenu des impératifs liés aux attributions des sillons.

Nous demandons également que cette question soit inscrite au Dialogue franco-suisse dont la prochaine réunion a lieu le 16 avril.

Nous sommes mobilisés de la façon la plus forte pour que les enjeux financiers ne l'emportent pas sur les enjeux de développement économique.